



Communiqué de presse  
Paris, le 23 avril 2013

*Rubriques : formation, emploi, économie sociale*

**10 000 ou 15 000 contrats d'avenir créés, un  
objectif de 100 000 créations ?  
Cessons avec tous ces chiffres.**

**L'objectif est de rendre ces contrats pérennes...  
par la formation !**

*Uniformation s'engage et dédie 30 millions d'euros  
pour aider les employeurs  
de l'économie sociale, de l'habitat et de la protection sociale  
à former ces jeunes*

Adoptés définitivement par le parlement en octobre 2012, les emplois d'avenir<sup>(1)</sup> ce sont des emplois soutenus par l'État, en faveur des jeunes de 16 à 25 ans, peu ou pas diplômés, leur permettant de rentrer dans la vie professionnelle.

Un contrat d'avenir c'est aussi un engagement de formation de la part de l'employeur.

La question du nombre d'emplois d'avenir à créer et de ceux qui l'ont été fait polémique. Dépassant la controverse des chiffres, **Uniformation**, Opcsa (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) des entreprises de l'économie sociale, vient de définir **un plan spécifique** de 30 millions d'euros, destiné aux employeurs de l'économie sociale, de l'habitat et de la protection sociale, pour leur proposer tout **un ensemble de services**, le **financement** des formations et des **formations**, afin d'intégrer les jeunes en emploi d'avenir.

**Pour les jeunes non diplômés, des formations à des métiers demandés**

En appui des Missions Locales<sup>(2)</sup>, Uniformation finance des formations destinées aux salariés en contrat d'avenir, pour des métiers de l'économie

sociale tels que : animateur socio-éducatif, Agent d'accueil, Auxiliaire de petite enfance, Cuisinier, Employé à domicile, Jardinier, Secrétaire/Assistant administratif... Et beaucoup d'autres.

### **Des formations possibles même avant l'entrée en poste**

Avant la signature du contrat, les candidats peuvent avoir recours à la Préparation Opérationnelle à l'Emploi<sup>(3)</sup> (POE), financée par Uniformation, en lien avec le Pôle Emploi.

### **Des formations pour les tuteurs pour accompagner le jeune**

Uniformation propose même le financement de la formation du tuteur et de l'accompagnement du tuteuré (les heures de formation réalisées par le tuteur en entreprise).

### **Des financements pour les employeurs**

De la POE (pour acquérir avant sa prise de fonction les compétences nécessaires) à la formation du jeune en poste, jusqu'au tutorat, Uniformation prend en charge le financement de ces formations.

Ainsi Uniformation permet aux employeurs de se conformer à leur obligation de formation et de bénéficier d'employés opérationnels.

### **Pour les jeunes, un seul contact : les Missions Locales**

Pour tous les jeunes qui souhaitent se renseigner sur les contrats d'avenir, les formations qui vont avec, il suffit de contacter la Mission Locale de sa région, en se rendant sur :

<http://www.emploi.gouv.fr/contenus/cartographie>

### **Pour les employeurs, une seule adresse, un seul N° de téléphone**

Tous les employeurs de l'économie sociale, de l'habitat et de la protection sociale (plus de 49 000 entreprises et 900 000 salariés) peuvent contacter directement Uniformation au **0820 205 206** (appel non surtaxé) ou consulter le site [www.uniformation.fr](http://www.uniformation.fr)

### **L'Économie Sociale : un vivier d'emplois d'avenir**

Rassemblant les entreprises de l'économie Sociale, Uniformation estime qu'elles sont une source très importante de création d'emplois d'avenir. Quelque soit le nombre de créations potentielles, ces emplois deviendront durables qu'à la condition de former correctement ces jeunes recrutés. Et pour former ces jeunes peu qualifiés, leurs employeurs trouveront chez Uniformation les solutions et les financements pour les faire évoluer vers des emplois pérennes.

*« Avec ce plan, Uniformation s'engage sur les contrats d'avenir car nous y voyons le moyen d'insérer solidairement des jeunes éloignés de l'emploi, d'intégrer ces jeunes générations en leur faisant découvrir les métiers et les valeurs qui animent les employeurs et les salariés de l'économie sociale, l'habitat social et la protection sociale » s'exprime Thierry Dez, Directeur Général d'Uniformation.*

### Contacts presse :

- **Agence Eliotrope** - Gilles Lyonnet : 01.53.17.16.44 ☐ - lyonnet@eliotrope.fr
- **Uniformation** – Rachel Kato : 01 53 02 14 04 - rkato@uniformation.fr

(1) **Le Contrat d'Avenir** : Des CDI ou CDD, à temps plein, pour une durée de 3 ans (1 an par dérogation) pour des jeunes de 16 à 25 ans,

- Sans diplôme ou titulaire d'un CAP/BEP en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois.
- Ou titulaire d'un diplôme jusqu'à Bac+3 dans les zones géographiques prioritaires (ZRR/ZUS)
- Les personnes handicapées jusqu'à 30 ans

Pour les employeurs de l'économie sociale et les acteurs publics (collectivités locales, associations, bailleurs sociaux, hôpitaux...) qui s'engagent à former la personne recrutée en contrepartie d'une prise en charge par l'État à hauteur de 75% du SMIC brut.

(2) **les Missions Locales** Les 450 missions locales exercent une mission de service public pour permettre à tous les jeunes de seize à vingt-cinq ans de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion professionnelle et sociale. Chaque année, plus d'un million jeunes demandeurs d'insertion, sont accueillis par les missions locales.

(3) La **POE** (Préparation Opérationnelle à l'Emploi) permet à un demandeur d'emploi de bénéficier d'une formation nécessaire à l'acquisition des compétences requises pour occuper un emploi correspondant à une offre déposée par un employeur auprès de Pôle emploi.

### **A propos d'Uniformation:** <http://www.uniformation.fr>

Uniformation, OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé,) est depuis bientôt 40 ans, un acteur de la formation professionnelle des entreprises de l'économie sociale, de l'habitat social et de la protection sociale : associations, coopératives, et mutuelles.

Uniformation les conseille et les assiste dans la conception et la mise en œuvre des formations, ainsi que sur leur financement :

- plans de formation,
- contrats de professionnalisation, droit individuel à la formation,
- congés individuels de formation,
- apprentissage.

Il rassemble aujourd'hui plus de 49 000 entreprises adhérentes représentant près de 900 000 salariés pour une collecte de 394,6 millions d'euros en 2012 et dispense plus de 17,4 millions d'heures de formation.

Uniformation rassemble 21 branches professionnelles: acteurs du lien social et familial, aide à domicile, animation, ateliers et chantiers d'insertion, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement,

entreprises sociales pour l'habitat, foyers et services pour jeunes travailleurs, golf, institutions de retraite complémentaire et de prévoyance, missions locales et PAIO, mutualité, offices publics de l'habitat, organisations professionnelles de l'habitat social, PACT, Pôle Emploi, régies de quartier, régime général de la sécurité sociale, régime social des indépendants, sociétés coopératives d'HLM, sport, tourisme social et familial...